Citer cet article :
Marchal Matthieu, « *Flairer et puir* : parcours olfactif dans la production romanesque du XVe siècle », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 37, octobre 2022, pp. 11-30.

FLAIRER ET *PUIR* : PARCOURS OLFACTIF DANS LA PRODUCTION ROMANESQUE DU XVE SIÈCLE

Matthieu Marchal
Univ. Lille, ULR 1061 – ALITHILA – Analyses Littéraires et Histoire de la Langue, F-59000 Lille, France

Parmi les trois sens considérés comme mineurs depuis l'Antiquité, seul l'odorat semble avoir retenu l'intérêt des prosateurs du XVe siècle. Nous pourrons en juger en dressant l'inventaire des diverses notations sensorielles qui rythment les romans de chevalerie issus de la cour de Bourgogne sous le règne de Philippe le Bon. Le témoin de prédilection de cette étude sera *Le livre des haulx fais et vaillances de l'empereur Othovyen et de ses deux filz et de cheulx quy d'eulx descendirent*[1], une prose inédite de grande ampleur qui sera confrontée à d'autres romans du XVe siècle circulant à la cour de Bourgogne à cette époque (l'*Histoire des Seigneurs de Gavre*, *Paris et Vienne*, *Apollonius de Tyr*, l'*Alexandre* en prose de Wauquelin), au nombre desquels on compte plus spécifiquement plusieurs mises en prose[2] réalisées à l'initiative de deux seigneurs bibliophiles, Jean de Wavrin[3] et Jean de Créquy[4] (l'*Histoire de Gérard*

1. — Cette mise en prose, en cours d'édition par nos soins, est conservée dans cinq manuscrits ; elle constitue la réécriture de deux chansons de geste compilées : *Florent et Octavien* et *Florence de Rome*.

2. — Cf. *Nouveau répertoire de mises en prose (XIVe-XVIe siècle)*, dir. M. Colombo Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman et Fr. Suard, Paris, Classiques Garnier, 2014 (*Textes littéraires du Moyen Âge*, 30 – *Mise en prose*, 4).

3. — Cf. *L'art du récit à la cour de Bourgogne. L'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque international organisé à l'Université Littoral – Côte d'Opale, Dunkerque, 24-25 octobre 2013*, dir. J. Devaux et M. Marchal, Paris, Champion, 2018 (*Bibliothèque du XVe siècle*, 84), p. 7-31 (« Introduction »), ici p. 21-29.

4. — Cf. M. Gil, « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon : exemple singulier de création et de diffusion d'œuvres nouvelles à la cour de

de Nevers, le *Roman de Florimont* en prose, *Blancandin et l'Orgueilleuse d'Amours*, *Gilles de Chin*)[5].

***

L'exploration du corpus romanesque bourguignon du xve siècle révèle sans guère de surprise la place dominante réservée aux sens de la vue et de l'ouïe, sollicités en particulier dans la description des scènes de bataille[6] ; les récits des combats mobilisent en effet souvent des adresses conventionnelles – du type *La euissiez vous veu*, *La euissyés peu oÿr* – qui amplifient la tonalité épique et la cruauté des combats par le recours à la figure macrostructurale de l'hypotypose. En témoigne cet exemple particulièrement significatif tiré d'*Othovyen* :

> *La euissyés peu oÿr mainte trompette bondyr et sonner et de l'autre partye, payens et Sarazins demenoyent grant bruit de timbbres, de tambours et de leurs corps d'olyfant que toute la contree en retentyssoit, et estoient desja tout prest, rengiés et serrés pour combatre, et venoient urlant et glatissant que hydes estoit de oÿr le bruit qu'ilz demenoient*[7].

Par contraste, deux des trois sens « interdits », le goût et le toucher, occupent une place pour le moins discrète et sont très nettement sous-exploités. Les proses bourguignonnes ont ainsi en commun de se désintéresser du sens du goût. À titre d'exemple, on ne relève dans les 278 chapitres d'*Othovyen* que trois maigres occurrences du verbe *gouster*, utilisé comme équivalent de *mangier* (avec lequel il entre en doublet synonymique) pour qualifier l'alimentation des bêtes comme celle des humains :

> *et trouverent une cage en laquelle ilz misrent leur esprevier, sy apporterent du pain esmyet aveuc du let, mais oncques l'oisel n'en volt mengier ne gouster […] puis prinrent leur oisel et le misrent hors de la cage et lui donnerent du pain et du lait, mais oncques n'en volt gouster*[8].

Bourgogne », *Eulalie*, t. 1, 1998, p. 69-95 ; B. Schnerb, « Jean de Créquy », dans *Les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or au xve* siècle, dir. R. de Smedt, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2000 (1re éd., 1994) (*Kieler Werkstücke*, Reihe D, *Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters*, 3), p. 51-53 ; M. Becuwe, *Le lignage de Créquy aux xive et xve siècles*, 2 vol., Mémoire de Master, Villeneuve-d'Ascq, Université Lille 3 – Charles-de-Gaulle, 2007.

5. — Les références des éditions de ces textes sont données *infra*.

6. — Cf. M. Marchal, « Les récits de bataille dans *Le livre des haulx fais et vaillances de l'empereur Othovyen* », *Le Moyen Âge*, t. 125, 2019/1, p. 37-51.

7. — *Le livre des haulx fais et vaillances de l'empereur Othovyen et de ses deux filz et de cheulx quy d'eulx descendirent,* Chantilly, Musée Condé, ms. 652 (dorénavant *Othovyen*), ch. XLIII, fol. 48va.

8. — *Ibid.*, ch. XV, fol. 17ra.

> *mais tant advint que en celle forest trouvasmez ung tressaint ermitte, lequel nous donna de son pain d'orge et des pommes sauvagez, mais oncques la noble pucelle n'en volt gouster ne mengier, ains plouroit tousjours*[9].

Seul le *Livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel* comporte des notations gustatives fines et précises. À l'issue de cette mise en prose, dans le célèbre épisode conclusif qui reprend la légende du cœur mangé[10], l'auteur décrit avec force ironie le plaisir que prend la Dame du Fayel à manger le cœur de son ami, préparé avec soin par le cuisinier de son époux :

> *dedens l'escuielle de la dame le cuer de son amy estoit dehachié tant menuement et sy bien asavouré de chucre et de sinamomme que jamais la dame, a son semblant ne a son goust, elle n'avoit mengié milleure viande. La dame moult volentiers et en grant apetit menga celle viande, et dist que oncques en sa vye ne menga de milleur mes ne plus savoureux*[11].

Pour ce qui concerne le sens du toucher, la moisson n'est guère plus abondante. Dans *Othovyen*, le verbe *taster* est employé en contexte épique au sens de 'toucher, frapper qq'un' ; c'est ainsi qu'après un beau coup asséné à son adversaire sarrasin, le jeune Florent s'exclame, dans une pointe verbale proche des *gabs* épiques : *Payen, [...] je cuide que je vous ay tasté*[12] *!* Ailleurs, le verbe *taster* peut prendre également le sens de 'toucher, tâter une partie du corps', comme lorsque le traître Conrart reçoit d'Othovyen Fils un terrible coup qui lui emporte la moitié du visage :

> *sy descendy le cop tout au lonc du visage de Conrart tellement que le néés et les levres et une partye de l'une des joes abaty tout jus par tele maniere que tout a plain les dens de Conrart furent descouvert. […] Conrars recula et leva la main et tasta vers son visage qu'il senty tout deffiguré. Alors Octovyen luy dist : « Conrart, ja n'est besoing que plus tu y mette[s] la*

9. — *Ibid.*, ch. CCLXIX, fol. 246vb.

10. — Cf. *Le cœur mangé : récits érotiques et courtois des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, éd. D. Régnier-Bohler, Paris, Stock, 1979 (*Stock plus – Moyen Âge*, 31).

11. — *Le livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. A. Petit et Fr. Suard, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1994 (*Textes et perspectives. Bibliothèque des seigneurs du Nord*), ch. LXXV, 3-4, p. 220-221. La réécriture insiste sur la saveur du plat et le plaisir pris par la Dame de Fayel lors de la dégustation ; cf. par contraste la source en vers : *La dame mout cel més loa / Et li sambla bien c'onques mes / Ne manga plus savereus més. / Si dist : « Et pourquoi et comment / N'en atourne nos keus souvent ? / Y est li coustenghe trop grande / En atourner tele vïande, / C'on ne nous en siert plus souvent ? / Boinne me samble vraiement.* » (Jakemés, *Le Roman du Châtelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. et trad. C. Gaullier-Bougassas, Paris, Champion, 2009 (*Champion Classiques – Moyen Âge*, 26), p. 572-574, v. 8045-8053).

12. — *Othovyen*, ch. XXVIII, fol. 29vb.

> *main, car tu [ne] le saroyes tant escourre que une aultre foys tu le feisses cheoir. Ja poes tu voir ton néz et tes levres quy gisent par terre ; pour tant, n'y tastes plus*[13] *! »*

Enfin, *taster* est utilisé dans notre corpus dans le sens spécialisé de 'toucher, palper qq'un à des fins d'investigation médicale' ; c'est le cas par exemple dans *Apollonius de Tyr*, où, à deux reprises, la jeune Tharsie fait l'objet d'examens médicaux :

> *Lors la tasta et mania par grant subtiveté et s'esbahy, car, en tastant les vaines, les oreilles, le nez et en mettant sa main au devant de la bouche, il sentoit qu'elle allenoit et avoit esperit qui estoit moult foible et perchut que la vie estrivoit a la mort*[14].
> *Quant le roy vey qu'elle estoit ainsi encheue en maladie soubdainement, il fut curieux de la faire visiter par phisiciens, et ilz lui tasterent le poulz et encerch[er]ent par tout son corps, mais point ne trouverent signe de maladie*[15].

Si le goût et le toucher sont délaissés dans les proses bourguignonnes du xve siècle, le sens de l'odorat est quant à lui mieux représenté. Nous verrons ainsi comment le discours témoigne dans ce corpus de la sensation olfactive et quelle fonction il lui assigne. Il s'agira donc d'expérimenter, à travers les proses bourguignonnes de la fin du Moyen Âge, une aventure sensorielle autour du sens de l'odorat. Cette chasse aux odeurs prendra la forme d'un parcours olfactif – semblable à ceux qui existent à l'heure actuelle dans les jardins recréés dans les cours des châteaux du Moyen Âge, dans les maisons ou les musées de parfum, ou encore autour du vin – entre délicates effluves et miasmes nauséabonds.

Bonnes odeurs et douces exhalaisons

L'odeur agréable trouve son expression privilégiée en moyen français à travers le verbe *flairer*, souvent complété des adverbes *bon* ou *souef*. Dans les textes étudiés, *flairer* renvoie exclusivement aux senteurs florales délicates. Le terme permet entre autres de rendre compte dans une formule topique de la comparaison entre la jeunesse d'une amante et la

13. — *Ibid.*, ch. LXX, fol. 81va-vb. Le texte est ici corrigé d'après le ms. Bruxelles, KBR, 10387, fol. 200v.

14. — *Apollonius de Tyr*, Bruxelles, KBR, ms. 9633, fol. 150v ; *Apollonius de Tyr. Édition d'après le manuscrit Bruxelles, KBR, 9633*, éd. Gr. Baillet, Mémoire de master 2, Dunkerque, Université du Littoral – Côte d'Opale, 2015-2016, ch. IV, 17, p. 103.

15. — *Apollonius de Tyr*, Bruxelles, KBR, ms. 9633, fol. 177r ; *Apollonius de Tyr*, éd. cit., ch. III, 50, p. 100.

fraîcheur d'une rose épanouie[16]. C'est ainsi que le prosateur de *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amours* reprend de sa source[17] l'épisode printanier lors duquel le jeune amant est frappé par une rose magnifique qui lui rappelle sa bien-aimée dont il déplore l'absence : *il vey ung rosier chargié de belles roses, qui moult estoient souef flairans, dont une en y avoit qui toutes les aultres passoit de beaulté*[18].

La mention éculée de l'exhalaison douce et agréable des fleurs trouve toutefois une expression singulière dans la production romanesque du xve siècle à travers la description des festivités solennelles qui accompagnent les entrées triomphales des héros combattants. Ainsi, le retour à Rome d'Esmeré est illustré dans la partie finale du cycle d'*Othovyen* par une célébration éclatante au cours de laquelle la population romaine rend honneur à son chef victorieux :

> *Quant l'empereur entra dedans Romme, le Pere Saint et tout le colege du saint siege appostolicque luy vint au devant, et aulx fenestres des palaix et des maisons estoient dames, demoiselles, bourgoys et bourgoisses qui sur l'empereur jettoient fleurs et foelles et erbes souef flairans. Toutes les rues furent encourtinees et jonchies de vert erbe jusques au palaix. La joye qui dedens Romme fu demenee a cely jour n'est nulz qui raconter le vous seusist. Et avec ce, tous les instrumens melodieulx qui pour lors estoient a Romme furent sonné devant l'empereur*[19].

L'accueil des hauts dignitaires ecclésiastiques, la présence des femmes aux fenêtres, les maisons recouvertes de tapisseries, les rues jonchées d'herbe et de fleurs parfumées ainsi que la musique concourent à l'établissement d'un cérémonial imposant qui fait baigner la scène dans une atmosphère de joie et de fête.

On retrouve dans le manuscrit de *Paris et Vienne* ayant appartenu à Jean de Wavrin[20] une formule identique lors du retour triomphal de Paris à Vienne : *Là veissiez tendu maint riche drap batu à or et soye ouvrés par grant maistrie, et partout jonchie de herbes souef flairans*[21]. Le motif est

16. — Pour une approche cognitive de la métaphore dans le domaine de l'olfaction, cf. R. Digonnet, *Métaphore et olfaction : une approche cognitive*, Paris, Champion, 2016 (*Bibliothèque de grammaire et linguistique*, 48).

17. — *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour. Roman d'aventure du xiiie siècle*, éd. F. P. Sweester, Genève, Droz, 1964 (*Textes littéraires français*, 112), p. 190-192, v. 2604-2656.

18. — *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amours. Versioni in prosa del xv secolo*, éd. R. A. Greco, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002 (*Bibliotheca Romanica. Saggi e testi*, 3), ch. 32, l. 13, p. 216.

19. — *Othovyen*, ch. 259, fol. 237va.

20. — Bruxelles, KBR, ms. 9632-9633.

21. — Pierre de la Cépède, *Paris et Vienne*, éd. M.-Cl. de Crécy et R. Brown-Grant, Paris, Classiques Garnier, 2015 (*Textes littéraires du Moyen Âge*, 38), p. 309.

par ailleurs décliné dans deux autres proses bourguignonnes, l'*Histoire des Seigneurs de Gavre*, et le *Florimont* en prose[22] :

> *D'aultre part aux fenestres estoyent dames, damoiselles, bourgoises et pucelles : les unes chantoyent, les aultres jettoyent yawe de roses et de fleurs d'oranges sur les testes des barons, que grant odeur estoit a les sentir*[23].
> *les dames et les pucelles quy aux fenestres estoyent, chantoyent de pluiseurs melodieuses chansons, les unes espanchoient yawes damasquynes, moult souef flairans, les aultres jettoient fleurs de diverses couleurs desus le roy et les barons quy avoec luy estoient*[24].

On note une légère variation dans ces deux derniers exemples, puisqu'il ne s'agit plus pour la population de joncher les rues de *verdure* ou de lancer des fleurs odoriférantes sur le guerrier victorieux, mais bien de disperser des essences obtenues par distillation de fleurs d'oranger ou de pétales de roses[25] afin de répandre une fragrance délicate.

L'odorat joue donc un rôle important pour figurer l'accession au trône des héros de romans dans le cadre de tableaux vivants qui recréent dans la fiction l'atmosphère festive des joyeuses entrées princières[26].

Toutefois, si l'on excepte ces évocations des fleurs odoriférantes jetées sur les héros lors des festivités des entrées triomphales, on constate que l'expression des senteurs agréables ou des parfums est assez rare dans les romans du XVe siècle. Seule l'histoire de *Gilles de Chin* en prose évoque explicitement une odeur suave et paradisiaque lors de l'épisode édifiant au cours duquel le chevalier hennuyer est appelé de nuit par un ange à se croiser et à se rendre en Terre sainte :

> *Puis tantost apprés que messire Gilles eult fait son oroison, ceste clarté s'esvanuy, mais la dedens demoura une odeur tant souef et delitable a sentir, qu'il sembla a messire Gilles qu'il fust ravis es chieux. Sy demoura*

22. — Cf. dans le présent recueil d'études, la contribution de Marie-Madeleine Castellani.

23. — *Histoire des seigneurs de Gavre*, éd. R. Stuip, Paris, Champion, 1993 (*Bibliothèque du XVe siècle*, 53), ch. 71, p. 164, l. 40-p. 165, l. 3.

24. — *Le* Florimont *en prose. Édition du ms. 12566*, éd. H. Bidaux, 3 vol., Thèse de doctorat, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2007, t. 2, p. 322, CCVI, 6.

25. — Les *yawes damasquynes* sont des essences obtenues par distillation de pétales de roses de Damas (cf. Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 10 vol., Genève, Paris, Slatkine, 1982 (1re éd., Paris, 1881-1902), s. v. *damasquine*, t. 9, p. 271c).

26. — Sur ce sujet, l'ouvrage de référence reste *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, éd. B. Guenée et Fr. Lehoux, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1968 (*Source d'histoire médiévale*, 5).

> *ainsy une heure a genoux, priant Nostre Seigneur devottement que ses pechiés lui volsist pardonner*[27].

Dans cet extrait, la trace parfumée laissée par l'ange est le signe d'une présence divine qui préfigure les délices paradisiaques.

Cette notation olfactive n'en demeure pas moins exceptionnelle puisque l'on relève principalement dans les proses bourguignonnes la notation d'odeurs nauséabondes qui servent à façonner – à travers une lecture sensorielle manichéenne – des monstres diaboliques (serpents, dragons, griffons) tout droit sortis du gouffre infernal.

Mauvaises odeurs et émanations pestilentielles

Dans son roman d'*Alexandre*, le bourguignon Wauquelin représente à plusieurs reprises le héros conquérant en proie à des créatures de l'Autre Monde. Alors qu'Alexandre pénètre dans la Vallée Périlleuse, la terre se met à trembler au point que le Macédonien croit à plusieurs reprises qu'elle finira par l'engloutir. Apeuré, Alexandre passe la nuit en prières : *il lui fut advis que la terre se prist a ardoir ; et de ceste ardeur yssoit une pueur tant horrible qu'il n'estoit homme qui la peust sentir sans une mortelle plaie endurer*[28]. Projeté en l'air et maintes fois renversé, Alexandre assiste effrayé à *une treshideuse bataille de malins esperis*[29]. Au lever du jour, l'agitation disparaît et avec elle les odeurs nauséabondes : *Aprés laquelle terrible orreur ne demoura gaires que le jour vint et que le soleil commença a rayer, auquel rayement de soleil toutes les pestillences devant dictes se cesserent*[30]. Alexandre prend alors la fuite et une fois entré dans une sorte de grotte se voit appelé par *ung maling esperit* enclos dans la roche[31] : *ladicte voix lui enseigna par ou il wideroit de ladicte place, par condicion que le roy ot couvent qu'il le deffermeroit de la pierre ou il estoit. Si le fist ainsi le roy, mais il n'en sailli autre chose fors une trespuant flaireur si grant et orrible que le roy cuida crever*[32]. Dans cet épisode, la puanteur inhérente aux êtres démoniaques[33]

27. — *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis,* éd. A.-M. Liétard-Rouzé, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2010 (*Textes et perspectives. Bibliothèque des seigneurs du Nord*), ch. XX, [462-463], p. 117.

28. — S. Hériché-Pradeau, *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand de Jehan Wauquelin (xve siècle)*, Genève, Droz, 2000 (*Textes littéraires français*, 527), ch. XXXXIX, 197/24-25, p. 402.

29. — *Ibid.*, ch. XXXIX, 197/36-37, p. 403.

30. — *Ibid.*, ch. XXXIX, 197/40-43, p. 403.

31. — *Ibid.*, ch. XXXIX, 197/55-56, p. 403.

32. — *Ibid.*, ch. XXXIX, 197/62-66, p. 403.

33. — On relève aussi plus loin le terme *punaisie* quand Alexandre rencontre des dragons à cornes de mouton : *Pour la punaisie de ces ordes bestes ne volt pas longuement soy arrester Alixandre en ceste place* (*ibid.*, ch. LXII, 220/1-2, p. 459).

est révélatrice du rôle messianique joué par le héros macédonien, chargé de libérer les hommes des créatures immondes, sales et impures.

Un exemple similaire se trouve dans *Le roman de messire Charles de Hongrie* ; le héros éponyme est appelé au cours de ses aventures à dépasser sa quête individuelle pour réaliser une mission collective, à l'image du Lancelot de Chrétien de Troyes. Charles de Hongrie se retrouve ainsi confronté à la merveille lorsqu'il doit déchiffrer sur un arbre une inscription prophétique qui invite le meilleur des chevaliers à relever une terrible épreuve consistant à libérer des captifs enfermés au sein d'une tour. Charles de Hongrie, qui prend conscience qu'il est le libérateur espéré et qu'il doit accomplir les écritures, décide alors de se rendre vers la tour gardée par un géant. Il est d'abord accueilli par un nain avant d'être attaqué par le géant qu'il tue. Le nain lui demande alors s'il est prêt à *achever l'adventure de leans* et l'emmène *en la chambre ou la farye estoit* :

> *Et Charles s'en vint tout droit a l'uys de la chambre et l'ouvre ; et quant il fut ouvert, il s'en yssit une telle fumee et si espesse que a paine que Charles n'en veoit goute. Touteffoiz il passe avant et voit ou meilleu de la chambre ung grant griffon qui venoit devers luy, la goulle bee, et gictoit feu et souffre par la goulle, si puant et si horrible que merveilles estoit ; il avoit les gris touz tenduz pour l'estrangler*[34].

Plusieurs héros de romans bourguignons du XVe siècle jouent ainsi comme Alexandre ou Charles de Hongrie le rôle de *miles Christi* au cours de combats allégoriques opposant le Bien et le Mal qui marquent l'« anéantissement de la sauvagerie primitive par un héros civilisateur[35] ». Le duel contre un être surnaturel est en effet un motif fréquent dans la production romanesque bourguignonne ; on le retrouve par exemple dans *Jean d'Avennes*[36], *Gilles de Chin*[37] ou encore *Gérard de Nevers*, mais seule cette dernière mise en prose mentionne la puanteur de la créature diabolique : *Le serpent, geulle bee, vint vers luy, jettant une flambe moult orrible et puant*[38]. La puanteur du dragon figure ainsi dans cet exemple une

34. — *Le roman de messire Charles de Hongrie, texte en prose de la fin du XVe siècle*, éd. M.-L. Chênerie et D. Lacroix, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1992 (*Textes*), p. 27.

35. — É. Gaucher, *La Biographie chevaleresque : typologie d'un genre (XIIIe-XVe siècles)*, Paris, Champion, 1994 (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge*, 29), p. 139-147 (cit. p. 141).

36. — *L'istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes*, éd. D. Quéruel, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1997 (*Textes et perspectives. Bibliothèque des seigneurs du Nord*), ch. XIX, p. 62.

37. — *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, éd. cit., ch. XXXII, [839-841], p. 149.

38. — *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du* Roman de la Violette *de Gerbert de Montreuil*, éd. M. Marchal, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013 (*Textes et perspectives. Bibliothèque des seigneurs du Nord*), ch. IX, 9, p. 141.

image du chaos et du désordre que doit affronter le héros, avatar romanesque de saint George, en quête d'épreuves initiatiques et probatoires.

En dehors des exemples précédemment relevés, qui ont trait à la merveille d'interprétation chrétienne, les mauvaises odeurs qui relèvent de *realia* ne sont que très rarement évoquées dans les romans du XVe siècle. L'auteur de la biographie romancée de Bouciquaut relate par exemple comment, lors de l'attaque de la ville de Pise, les Français projettent sur leurs adversaires excréments, souillures pestilentielles et autres éléments putrides afin d'infecter la ville assiégée : *chacun jour, a force d'engins, gettoient en la forteresse plus de cent quaques plain des ordures des chambres de la ville, de poisons, de charongnes pourries et de toutes punaisies*[39]. Le terme *punaisie* qui ponctue cet extrait qualifie dans ce texte l'ordure – ce qui au sens étymologique est *ord* ('d'une saleté repoussante, immonde') – et plus spécifiquement l'ordure organique (les souillures des repas, les immondices en voie de putréfaction, les excréments), figurée ici par une odeur répugnante qui provoque le dégoût. De même, dans *Othovyen*, lorsque l'empereur de Rome et son fils sont capturés en mer, le remanieur figure la saleté repoussante de la *sentine* du navire (c'est-à-dire la 'partie la plus basse') : *Et droit a l'eure que on se combatoit, l'empereur et Flourent estoient ou fons de la nef en soulte emprés la puante sentine*[40]. L'épithète *puante* est ici censée traduire un sol souillé d'eau croupie et sali de déjections humaines, mais il pourrait tout aussi bien renvoyer par métonymie aux propriétaires sarrasins de la nef. En effet, dans les romans du XVe siècle, l'adjectif *puant* est employé fréquemment dans sa dimension abstraite afin de désigner des êtres abjects – au sens premier du terme, c'est-à-dire 'rejetés'. Il qualifie alors des personnes qui inspirent le mépris et le dégoût par leur bassesse ; insistant sur le rejet moral et l'exclusion, l'adjectif est utilisé comme terme d'injure au sens de 'vil', 'indigne d'estime', 'méprisable', 'infâme' et il se réfère plus spécifiquement aux musulmans[41]. Issu du même paradigme sémantique, l'adjectif *punais*, proche en moyen français de *ord(e)* et *put(e)*, désigne de même une 'personne digne de mépris', et en particulier une 'femme de mauvaise vie'[42]. C'est précisément en ces termes que l'auteur

39. — *Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. D. Lalande, Paris – Genève, Droz (*Textes littéraires français*, 331), 1985, III, viii, 44-48, p. 321. *Quaques* : 'barrils'.

40. — *Othovyen*, ch. LXXXVIII, fol. 99va.

41. — Cf. « *Puant Sarazin !* » (*Othovyen*, ch. XXVIII, fol. 30rb).

42. — Cf. N. Gontier, « *Sanglant Coupaul !* » « *Orde Ribaude !* » *Les injures au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007 (*Histoire*), article « *Puant* ; *Punays* », p. 139-141 : « Ce même dégoût, augmenté d'une réprobation morale, justifie l'emploi du qualificatif pour des prostituées ou des femmes soupçonnées de mauvaises mœurs » (p. 141) ; Nicole Gontier cite à titre d'exemple *La chanson de Guillaume*, dans laquelle la reine est injuriée de la sorte : « *Pute reïne,*

de *Gérard de Nevers* qualifie Gondrée, la vieille servante – issue en droite ligne de la *lena* de la littérature latine – qui trahit injustement sa jeune maîtresse Euryant[43].

Par extension péjorative, la puanteur prend donc une orientation morale afin de figurer l'abjection – à savoir l'état de ce qui est rejeté comme bas, vil, impur moralement – qui trouve alors son expression privilégiée dans les textes de notre corpus dans l'image de la charogne. Ainsi, dans le *Jourdain de Blaye* en alexandrins, la conversion spectaculaire du roi sarrasin Sadoine, frappé par la lumière divine du dieu des Chrétiens, est marquée par le violent rejet du prophète dont l'odeur paraît insoutenable à son ancien fidèle : *Plus li put Mahommet que carongne pourie*[44]. De même, est évoquée à deux reprises dans *Jehan d'Avennes* l'odeur fétide de combattants ennemis dont le corps est réduit à l'état de cadavre en décomposition ; le narrateur use ainsi de l'image de la charogne pour décrire successivement le cadavre de l'empereur d'Allemagne venu assiéger le roi de France (*sa charongne corruptible puet estre desciree entre lez abbais dez loux familleux ausquelz, s'ilz voeullent, il est donné en vyande*[45]) et les dépouilles de ses soldats (*Puis* [les hommes du seigneur de Rochefort] *se prinrent a retourner, menans joyeuse vie, en laissant illuec les charongnez de plus de .III. C. de leurs ennemis mortelz et tournans en vyande aux vers de terre*[46]). Ce dernier exemple figure d'ailleurs parfaitement la notion d'abjection dans son sens propre : l'ennemi méprisable est rejeté au sol et voisine désormais avec les vers qui le dévorent. Les termes très crus utilisés par l'auteur soulignent donc moins la cruauté des champs de bataille que l'altérité radicale des adversaires vaincus, leur rejet et leur exclusion.

L'abjection peut aussi prendre une orientation sociale et politique et son sens passe alors de 'l'état de ce qui est rejeté' à 'l'action de rejeter'. L'être puant et abject peut ainsi représenter dans notre corpus un homme ignoble, c'est-à-dire, d'après le latin *ignobilis*, 'de basse naissance', 'de basse condition'. Le prosateur de *Blancandin* profère par exemple une charge pleine de morgue à l'encontre d'un personnage

pudneise surparlere » (*La chanson de Guillaume*, éd. Fr. Suard, Paris, Librairie générale française, 2008 (*Le livre de poche*, 4576 – *Lettres gothiques*), laisse CLVIII, v. 2603, p. 256).

43. — *Liziars, oyant la vielle punaise ainsy l'aler resconfortant* (*Histoire de Gérard de Nevers*, éd. cit., ch. III, 18, p. 121).

44. — *Jourdain de Blaye en alexandrins*, éd. T. Matsumura, Genève, Droz, 1999 (*Textes littéraires français*, 520), p. 345, v. 8933.

45. — *L'istoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes*, éd. cit., ch. LXXXI, l. 37-39, p. 130. Cf. par ailleurs, au chapitre suivant : *le miserable corps, tendant a poureture, de l'empereur* (*ibid.*, ch. LXXXII, l. 9-10, p. 131).

46. — *Ibid.*, ch. XCII, l. 16-19, p. 141.

de traître, Subien, un vilain qui par son orgueil s'est hissé dans les plus hautes sphères du pouvoir :

> *Moult bel chevalier estoit, mais de bas estat estoit venu, car filz avoit esté d'un serf et d'une servante de leans […] Mais on dit en ung commun langaige que oncques bruhier ne couva esprevier. Je le dis pour le chevalier dont icy fay mencion, lequel ot nom Subien, car tant estoit haultain et orgilleux que advis lui estoit que pour la grant auctorité qu'il avoit que nul ne se deust comparer a lui. Et pour ce je dis que de vilain ne de vilaine ne peult partir bon fruit […] car on dit que de vilain ne peult saillir que poison et ordure, qui embau[f]ume le lieu ou il repaire, comme fist celui Subien*[47].

Embaufumer est un verbe rare, d'origine normande, formé probablement par l'association des deux verbes *embaumer* et *fumer*, qui signifie ici par antiphrase 'empester'[48]. L'orgueil du vilain qui cherche à quitter son statut social lui vaut paradoxalement d'être réduit par le mépris à un niveau d'infériorité et de soumission : par l'entremise de trois formules proverbiales en cadence majeure, le prosateur bourguignon réduit cruellement le vilain à un être vicieux qui corrompt l'atmosphère dans laquelle il évolue. L'abjection sociale que traduit ici la mauvaise odeur est utilisée à des fins politiques par l'élite nobiliaire dans une apologie de la noblesse et dans une stigmatisation du vilain – l'être vil par essence – dont les nobles de la cour de Bourgogne ne veulent pas et qu'ils repoussent de façon humiliante[49].

Comme on a pu le voir précédemment avec l'image de la charogne, la puanteur a surtout un lien étroit dans les romans du xve siècle avec le corps[50], et plus spécifiquement avec l'infirmité et la maladie. L'abjection

47. — *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*, éd. cit., ch. 43, l. 34-47, p. 247.

48. — Cf. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, éd. W. von Wartburg, coll. J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, C. Th. Gossen et O. Jänicke, 25 vol., Tübingen, Mohr, Bâle, Zbinden, 1928-2002, s. v. *balsamum*, t. 1, p. 226 ; s. v. *fumus*, t. 3, p. 856a. Évoquant « la saleté du vilain » (p. 140), Nicole Gontier déclare : « Bien que bénéficiant d'une situation juridique plus avantageuse que le serf, le paysan libre qu'est le vilain demeure associé à l'ordure et à la puanteur dans la plupart des références littéraires » (N. Gontier, « *Sanglant Coupaul !* », *op. cit.*, p. 139).

49. — Cf. M. Marchal, « Les *biaux enseignements* d'un père à son fils dans *Othovyen*. Un miroir de prince en miniature à la cour de Bourgogne », dans *Le Texte médiéval dans le processus de communication*, éd. L. Evdokimova et A. Marchandisse, Paris, Classiques Garnier, 2019 (*Rencontres*, 416 – *Civilisation médiévale*, 36), p. 295-306 (p. 303-305).

50. — Cette association est également sensible hors du domaine romanesque dans le cadre de la nouvelle. Ainsi, dans la onzième leçon des *Évangiles des quenouilles*, est mentionnée une croyance populaire qui prête à sourire : *quant un homme couche avec sa femme ou s'amie ayant les piez ors et puans, et il avient qu'il engendre un filz, il aura puante et mauvaise alaine ; et se c'est une fille, elle l'aura puante par derriere. Glose : Maroie Ployarde dist sur ce chappitre que de sa cousine germaine en avint ainsy. Car par tout ou elle aloit, elle rendoit une odeur si puante de son derriere que les assistens en estouppoient leurs nez, mais ne savoient qui cellui estoit qui estoit en cause. Les*

morale cède alors souvent la place à l'abjection dégoûtante, et l'odeur affreuse – en complément de la laideur – devient l'expression privilégiée de la maladie et de la décomposition du corps. Tel est le cas en particulier à l'issue de l'*Histoire d'Olivier de Castille* : après avoir accompli des exploits en Grande Bretagne et après s'être vu remettre par le roi le royaume d'Irlande, Artus d'Algarbe se trouve en proie à une subite maladie, terrible et spectaculaire, qui lui dévore le visage :

> *Car le bel et bon Artus fu tant griefment malade que les maistres le jugerent mort, mays il ne fut pas sy eureux que de morir toutte les foys qu'il eust bien eu vouloir de morir de sa maladie, car elle fu la non pareille a toutes celles qui oncques furent car une maniere de vers lui descendoient du cerveau qu'il lui mengoient tout le visaige, pour quoy il estoit sy deffiguré qu'oncquez homme ne fut plus ; de son corpz yssoit la grant puanteur que nul ne le pouoit approchier fors Olivier*[51].

La puanteur qui se dégage du corps en décomposition d'Artus traduit une mise à l'épreuve des héros dans leur compagnonnage épique. Personnage rendu abject par la maladie et frappé d'une maladie humiliante qui le coupe de son statut de beau jeune homme, Artus est repoussé de tous. La puanteur de la maladie est ainsi implicitement rapprochée de l'abjection du Christ, objet de rebut. C'est la négation exceptive, exprimée par deux adverbes en relation discontinue *ne… fors*, qui sert ici à figurer d'une part le rejet collectif face au dernier degré de dégradation corporelle, et d'autre part une restriction qui met en lumière la loyauté du fidèle ami, Olivier. La guérison d'Artus ne sera rendue possible que parce qu'Olivier, qui a entendu de nuit une voix le lui conseiller, accepte de tuer ses propres enfants ; il prélève ainsi le sang de deux chrétiens innocents afin de le faire boire à son ami qui recouvre la santé et la vue.

Dans un autre roman contemporain, *Paris et Vienne*, l'abjection subie se mue en abjection volontaire et prend une orientation religieuse. Dans un épisode très célèbre, l'héroïne Vienne, qui a été jetée en prison par son père parce qu'elle refusait d'épouser un autre homme que son bien-aimé Paris, use d'un habile stratagème pour repousser ses prétendants : elle place des quartiers de poule sous ses aisselles que la chaleur fait pourrir.

évangiles des quenouilles, éd. M. Jeay, Paris, Vrin ; Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985 (*Études médiévales*, 2), p. 85 ; cf. pour la traduction en français moderne : *Nouvelles du Moyen Âge*, éd. N. Labère, Paris, Gallimard, 2010 (*Folio. Classique*, 5130), p. 132.

51. — Philippe Camus, *Histoire d'Olivier de Castille et Arthus d'Algarbe*, Gand, Universiteitsbibliotheek, ms. 470, fol. 165v ; on trouve une traduction de cet extrait dans Philippe Camus, *L'Histoire d'Olivier de Castille et d'Arthus d'Algarbe*, trad. D. Régnier-Bohler, dans *Récits d'amour et de chevalerie*, dir. D. Régnier-Bohler, Paris, Robert Laffont, 2000 (*Bouquins*), p. 987-1087 (ch. LXV, p. 1071).

Vienne tombe dans l'abjection au sens chrétien du terme et s'enfonce dans une humiliation consentie devant Dieu, dans un avilissement volontaire et un mépris de soi afin de préserver sa chasteté :

> *Mais Vienne pensoit bien autre part, car elle prist la geline et fist semblant de la gecter hors de la prison, mais elle la muça en ung anglet. Aprés, quant elles eurent assez parlé, Vienne dit qu'elle se vouloit mettre en oroison. Sy s'en vint là où elle avoit mis la geline*[52]*. Sy la prist et la fendy en deux moittiees et en mist dessoubz chascune aisselle une moittié. Et là la tint bien estroittement tout le jour et toute la nuit que Ysabeau n'en savoit rien. Les jours estoient longs et chaulx ainsi comme à la Saint Jehan, sy que à l'endemain au matin la geline qui dessoubz ses aisselles estoit fut si puante que à paine puet endurer la grant puandeur dont elle sentoit*[53].

La mauvaise odeur qui émane du corps de Vienne traduit ici un interdit d'ordre sexuel.

Le subterfuge habile de Vienne constitue la réécriture romanesque d'un épisode relaté au VIIIe siècle par Paul Diacre dans son *Histoire des Lombards*, qui met en exergue la conduite exemplaire des filles de Romilda, souveraine des Lombards, lors du siège de Cividale par les Avars :

> « [...] Ses filles, toutefois, ne suivirent pas leur mère dans sa débauche : portant un amour attentif à leur chasteté, pour ne pas subir l'infection des barbares, elles se mirent entre les seins, sous le décolleté, de la viande de poulet crue qui dégageait une odeur putride en se décomposant sous l'effet de la chaleur. Quand les Avars voulaient les toucher, ils ne supportaient pas la puanteur ; pensant qu'elles sentaient naturellement mauvais, ils s'en écartaient avec dégoût en racontant que toutes les Lombardes puaient. Grâce à cette astuce, les nobles jeunes filles échappèrent donc au viol des Avars ; gardant intacte leur chasteté, **elles servirent utilement d'exemple de virginité sauvegardée** pour les femmes qui connaîtraient le même sort[54]. »

Cet *exemplum* a été repris tout au long du Moyen Âge et il a en particulier été proposé comme modèle de chasteté féminine dans l'éducation des princesses. On le retrouve ainsi, pour le Moyen Âge tardif, dans la

52. — Les mss G et H donnent en variante *chappon*, puis *poulaille*.

53. — Pierre de la Cépède, *Paris et Vienne*, éd. cit., ch. CVIII, p. 255-256.

54. — Paul Diacre, *Histoire des Lombards*, éd. F. Bougard, Turnhout, Brepols, 1994 (*Miroir du Moyen Âge*), IV, 37, p. 90-94 (cit. p. 92).

traduction par Jean Ferron du *Jeu des échecs moralisé* de Jacques de Cessoles[55], dont s'inspire plus tard *Le mesnagier de Paris*[56] :

> *Et ses .II. seurs tuerent poucins et les mistrent soubz leur mammelles, si que de la chaleur des mammelles la char des poucins puoit. Si avint que les Hongres qui les vouldrent forcier sentirent la punaisie et s'en fuirent tantost et les laisserent et disoient : « Fi, que ces Lombardes puent !*[57] *»*
> *[…] Et les filles, qui ne sceurent fouyr, doubterent estre violees des Hongres ; si tuerent pigons et les mucerent dessoubs leurs mamelles, et par l'eschauffement de leurs mamelles la char des pigons puoit. Et quant les Hongres les vouloient approuchier si sentirent la puantise et s'en refroidirent et les laisserent tantost ; et disoient l'un a l'autre : « Fy ! Que ces Lombardes puent !*[58] *»*

Dans *Paris et Vienne*, l'épisode exemplaire est repris avec un effet de surenchère puisque l'odeur nauséabonde des volatiles putréfiés est associée explicitement à une maladie dégradant le corps de la jeune femme :

> *« […] j'ay une* ***enfermeté*** *sur moy,* ***dont il sault si grant et sy mauvaise oudeur qu'il n'est homme qui emprés moy peust demourer quant il la sentiroit****, dont raison ne veult que je doye engignier ne decevoir ung si notable baron comme vous estes, car trop seroit grant pechié. Et affin que vous en sachiés le vray,* ***je vous vueil faire sentir mon enfermeté****. » Sy commença à delacier la gonnelle pardevant, puis se mist bien au devant de l'evesque et du filz au duc de Bourgoingne et ouvry la gomorre pardevant la poitrine. Et lors saillit* ***une si grant pueur*** *pour la geline qu'elle avoit dessoubz les aicelles qu'il sembloit proprement qu'il y eust* ***ung chien pourry****, sy que l'evesque et le filz au duc de Bourgoingne ne la peurent endurer, ains commencerent à clorre le nez et tourner le visage autre part*[59].

La puanteur qui émane du corps de Vienne engage une forme de métamorphose monstrueuse des volatiles en chair canine en voie de putré-

55. — Jacques de Cessoles, *Le jeu des eschaz moralisé, traduction de Jean Ferron (1347)*, éd. A. Collet, Paris, Champion, 1999 (*Les classiques français du Moyen Âge*, 134), p. 142 : *Chapitre 2.2 – Comme la royne est faicte et de ses meurs. – La royne doit en toute chasteé garder ses filles car nous lisons de moult de filles qui pour leur pucellage ont esté roynes. Pol, hystoriographe des Lombars, raconte que u For Jul avoit une duchesse qui avoit nom Resmonde, qui avoit .iiii. filz et .ii. filles. Or avint que le roy de Hongrie Cantainus assailli son chastel ou elle et ses enfans estoient [...].*

56. — *Le mesnagier de Paris*, éd. G. M. Brereton, J. M. Ferrier et K. Ueltschi, Paris, Librairie générale française, 2010 (*Le livre de poche*, 4540 – *Lettres gothiques*) : *Autre exemple y a sicomme met Cerxes le philosophe en son livre nommé Des Eschez ou chappiltre de la royne* (p. 140, l. 168-170).

57. — Jacques de Cessoles, *Le jeu des eschaz moralisé*, éd. cit., p. 142.

58. — *Le mesnagier de Paris*, éd. cit., p. 140, l. 194-p. 142, l. 200.

59. — Pierre de la Cépède, *Paris et Vienne*, éd. cit., ch. CXI, p. 259.

faction. Dans la version brève du roman[60], c'est même le propre corps de l'héroïne qui semble putréfié[61] puisque Vienne paraît, selon les mots de l'évêque et du duc, « demy pourrie[62] » :

> *« […] je m'en sens si mal disposee de ma personne que ma vie ne sera pas longue et vous dy que, se se fust honneste chose, je vous demonstrasse mes chers, et, pour ce que mieulx m'en croyés, aprochés vous de moy et* ***sentirés ma maladie !*** *» Et lors le filz du duc de Bourgoine et l'evesque de Saint Laurens s'approcherent de Vienne, de laquelle* ***yssit si grant pueur*** *que a grant paine le peurent souffrir, laquelle sailloit des ayselles pour raison de* ***la puanteur quy y tenoit qui estoit ja pourrie****. Incontinent Vienne congneust qu'il avoient assez sentiz de la* ***puanteur****, et leur dist : « Mes seigneurs, allez en bonne adventure, car bien congnoistre povez* ***en quelle malladie je suis !*** *» Et lors prindent congié en grant conpassion qu'ils avoyent en elle et vont dire au Dauphin* ***que Vienne estoit demy pourrie*** *et que se pensoient que ne vivroit pas guieres longuement et que seroit grant domaige de sa mort pour la souveraine beaulté que estoit en elle[63]. « Dieu m'a posee en si grant malladie que je ne puis geures vivre en ce monde* ***et m'empire tousjours la maladie, tant que je suis demye pourrie*** *; pour quoy dictes a monseigneur mon pere qu'il me tienge pour excusee, car, a present, ne puis prendre mari[64]. »*

L'odeur corporelle féminine, qui est traditionnellement associée au désir sexuel et à l'attraction, sert ici au contraire de répulsif puissant ; elle exclut Vienne de la société et fait renoncer le duc de Bourgogne à ses prétentions sur la jeune femme.

Cet épisode narratif, qui symbolise la piété et la chasteté de Vienne, est redoublé lorsque Paris, déguisé en sarrasin, se présente à nouveau devant elle ; toutefois, ce sont désormais des pièces de mouton que l'héroïne place sous ses aisselles :

60. — *Paris et Vienne, romanzo cavalleresco del* XV *secolo, Parigi, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 20044*, éd. A. M. Babbi, Milan, FrancoAngeli, 1992.

61. — Cf. J.-J. Vincensini, « Désordre de l'abjection et ordre de la courtoisie. Le corps abject dans *Paris et Vienne* de Pierre de La Cépède », *Medium Ævum*, t. 68/2, 1999, p. 292-304 : « la chair de Vienne mime un pourrissement puisque, figure d'une confusion quasi-monstrueuse, elle paraît s'unir à la pourriture de la poule décomposée jusqu'à perdre vie » (p. 300-301).

62. — *Comment Vienne mist deulx quartiers de poule soubz ses deulx esselles* (*Paris et Vienne. Romanzo cavalleresco del* XV *secolo*, éd. cit., ch. XXXII, p. 112, rubrique) ; *Et fist semblant de sentir puir la geline* (*ibid.*, ch. XXXII, p. 113, 9-10) ; *Et Vienne print les .ii. quartiers de poule et les mist dessoubz ses deulx esselles et les tint illec en maniere que fleuroient moult fort* (*ibid.*, ch. XXXII, p. 114, 11-13).

63. — *Ibid.*, ch. XXXII, p. 115, 19-22.

64. — *Ibid.*, ch. XLII, p. 131-132, 11-12.

> *Vienne, qui vouloit faire à Paris ainsi comme elle avoit fait au filz du duc de Bourgoingne, prist tantost une piece de mouton qu'elle avoit et la party en deux parties et mist soubz chascune aicelle une part, sy que, ains que fust à l'endemain, la char fut aussy puante*[65] *comme une droitte charongne*[66].

L'effet est similaire et la chair de mouton cuite dans le creux des bras de l'héroïne est comparée une fois encore à une charogne, à une viande de chien en décomposition :

> *« […] j'ay* ***une enfermeté de maladie*** *sur moy, pour quoy je ne doy consentir à mariage. Et affin que cest gentil homme vous tiengne pour excusé et moy aussi, je ly vueil* ***ma maladie*** *moustrer. » Sy commença à delacier sa gomourre pardevant la poitrine. Puis leur dit qu'ilz s'aprouchassent, et ilz le firent. Paris congnoissoit bien que Vienne vouloit faire, mais faisoit semblant qu'il n'entendoit rien. Sy s'aproucha comme les autres et se mist emprés Vienne. Lors Vienne ouvry son saing, dont* ***il yssit une si grant pueur***[67] ***qu'il sembloit proprement qu'il y eust ung chien pourry****, dont l'evesque et le frere commencerent à clorre le nez et tourner le visage autre part*[68].

Comme dans l'*Histoire d'Olivier de Castille*, seul l'ami fidèle et loyal peut supporter l'infection sans ressentir de répugnance :

> *Mais Paris, ainsi comme il ne sentist rien, ne se bougoit, ains tousjours regardoit dedens le saing, dont Vienne s'en merveilla. Et quant elle vit qu'il ne se mouvoit, elle dist au frere : « Frere, dittes à cel gentil homme qu'il se oste de cy et ne vueille plus sentir ceste pugnaisie*[69]*. » Le frere ly dit, mais Paris n'en faisoit nul semblant de l'oÿr, ains ne se mouvoit plus que s'il y prist plaisir à sentir la pugnaisie*[70].

Face à ce qui s'apparente à une forme de miracle[71], l'héroïne est contrainte d'expliciter sa conduite et se figure elle-même comme une sainte recluse :

65. — Les mss A et B donnent respectivement pour variante *punaise* et *pugnayse*.
66. — Pierre de la Cépède, *Paris et Vienne*, éd. cit., ch. CXXXVIII, p. 296-297.
67. — Les mss C et D donnent pour variante *puanteur*.
68. — *Ibid.*, ch. CXXXIX, p. 297-298.
69. — Le ms. D donne pour variante *puanteur*.
70. — *Ibid.*, ch. CXXXIX, p. 298.
71. — La dimension miraculeuse est également soulignée dans la version brève : *« […] Toutesfoys en la malladie ou je suis nul ne me donroit conseil que je prinse mari, car ma vie ne peult estre longue, et, pour ce que vous congnoissiez que je dy verité approchés vous de moy et sendirés en quelle dispo[s]icion est ma personne. » Et lors se approcha d'elle et Vienne avoit fait la medecine qu'elle avoit fait au [filz du] duc de Bourgoigne des quartiers de poule qu'elle avoit mis soubz ses esselles, et en yssoit si grant pueur que l'evesque de Saint Lorens ne le frere cordelier ne le peurent souffrir. Toutesfoys estoit a Paris toute la puanteur bonne, car ne sentoit riens et disoit : « Je ne s[ç]ay pas que vous sentez, car je ne sens nulle chose de mal ! »* ***Et Vienne se esmerveilloit fort que ne sentoit la***

> *Lors Vienne dit une autre fois au frere : « Frere, je vous supply que vous vueilliez faire oster cest gentil homme de cy ! Car je voy bien qu'il n'a que faire de la malvaise oudeur qui de mon corps sault. Et se il me cuidoit avoir à mariage pour la endurer, certes il se traveilleroit pour neant, car ne à lui ne à autre jamais mon corps pour mariage ne sera ottroyé. Ains vous dy que je ay conclus et deliberé, et de cela soyés tout certain, que* ***je vueil du tout le monde habandonner pour estre au service de Dieu***[72].

Comme l'ont très bien montré les études de Jean-Jacques Vincensini, l'odeur nauséabonde et l'impureté du corps de Vienne symbolisent une menace portée à l'ordre social, indispensable à un retour à la stabilité[73]. L'héroïne accepte de s'abaisser et de s'avilir pour mieux éprouver d'une part sa foi et sa piété envers Dieu et d'autre part son amour et sa loyauté envers Paris. La dégradation corporelle traduite par la puanteur est alors décrite comme un acte pieux et vertueux, comme une abjection d'orientation chrétienne, tournée vers l'humilité, qui permet à Vienne de vivre paradoxalement *en odeur de sainteté*.

Ainsi, ce célèbre épisode tisse d'étroits liens intertextuels avec plusieurs romans contemporains dans lesquels des jeunes femmes, en proie à des violences sexuelles masculines, tentent de préserver leur virginité. Dans *Apollonius de Tyr*, par exemple, la belle Tharsie lutte à plusieurs reprises pour rester vierge, en particulier lorsqu'elle est placée de force dans un bordel. La préservation de la chasteté passe au préalable par un interdit d'ordre sexuel qui est cette fois, de manière plus attendue, relatif au toucher (*La dame requist que nul ne la touchast deshonnestement*[74]). Pareille préservation du corps est sensible par ailleurs dans la partie d'*Othovyen* correspondant à la mise en prose de *Florence de Rome* dans

oudeur. *Et lors dist le frere* [en la personne de Paris] *: « Ja pour ceste odeur ne vous laissera[y], et vous dy que jamais ne partiray d'ycy joucques vous ayés consenti a ce que vostre pere veult. »* (*Paris et Vienne. Romanzo cavalleresco del xv secolo*, éd. cit., ch. XLII, p. 133, 19-22).

72. — Pierre de la Cépède, *Paris et Vienne*, éd. cit., ch. CXXXIX, p. 298.

73. — J.-J. Vincensini, « Désordre de l'abjection », art. cit. : « Grâce à cette subversion individuelle, [Vienne] récuse l'ordre de son groupe puisqu'elle dénie le tabou imposé par les règles matrimoniales qui prohibaient son union avec Paris. […] Vienne, dans cet état, est devenue une sorte de monstre. Dans notre roman, où l'abjection corporelle s'identifie à une confusion d'une impure culturelle – Vienne recluse dans sa prison, 'ab-jectée' – avec de l'impur 'réel' (le poulet putride), la subversion monstrueuse est massive. » (p. 301) ; cf. aussi J.-J. Vincensini, « Genres et "conscience" narrative au Moyen Âge. L'exemple du récit idyllique », dans *Le Moyen Âge contemporain. Perspectives critiques*, *Littérature*, t. 148, 2007, p. 59-76 (p. 71-72).

74. — *Apollonius de Tyr*, Bruxelles, KBR, ms. 9633, fol. 151r ; *Apollonius de Tyr*, éd. cit., IV, 21, p. 104. Cf. aussi : *Je vous prie que vous ne me touchiez fors que ainsi qu'il appartient a fille de roy et a femme de roy* (*Apollonius de Tyr*, Bruxelles, KBR, ms. 9633, fol. 151r ; *Apollonius de Tyr*, éd. cit., IV, 19, p. 103) ; *Aussi se deporta cellui de touchier a la pucelle* (*Apollonius de Tyr*, Bruxelles, KBR, ms. 9633, fol. 155r-v ; *Apollonius de Tyr*, éd. cit., V, 12, p. 108).

laquelle la jeune héroïne subit d'incessantes persécutions et cherche à se protéger des *attouchements* répétés d'hommes agressifs et violents :

> *Alors le marchant prist Flourence et l'embracha en l'estraignant prés de luy. Quant la belle se senty* ***atouchier*** *d'estrange homme, elle s'escrya et dist : « Sire, je vous prye que du tout vous depportés de moy* ***atouchier*** *car ains que par vous ne par aultre volsisse souffrir estre deshonnouree, je me lairoye ardoir en ung feu*[75]*. »*

Toutefois, dans ce roman, la préservation de la virginité de Florence est facilitée par le fait qu'elle est protégée par un anneau magique[76], talisman contre le viol, que lui a offert son parrain, le Pape Simon :

> *Moult l'ama son parin le Pappe benoit, lequel apprés ot nom Simon. Quant il vey la pucelle sy bien introduite et aprise, moult l'ama et tint chiere. Et pour la grant beaulté et la vertu et science qu'il veoit en elle, il luy donna ung moult riche anel, ouquel avoit une moult digne et rice pierre, en laquelle avoit tel vertu que tant que une femme ou une pucelle qui sur luy le portast, jamais ung homme n'euist eu le pooir ne la force de le deshonnourer malgré elle*[77].

C'est parce que Vienne, comme Tharsie, est dépourvue de talisman et qu'elle doit lutter seule pour se défendre, qu'elle s'en remet à des émanations putrides pour rester vierge. Ainsi, dans *Paris et Vienne*, la puanteur des volatiles placés sous les aisselles constitue une forme de concrétisation de la *merveille* que les proses contemporaines tirent de sources plus anciennes.

Dans la production romanesque bourguignonne du xve siècle, la puanteur renvoie enfin, selon une conception chrétienne bien ancrée au Moyen Âge, à l'état de dégradation dans lequel se trouve le corps de l'homme par suite du péché originel. Ainsi, dans la partie d'*Othovyen* qui constitue la mise en prose de *Florence de Rome*, le traître Milon, qui

75. — *Othovyen*, ch. 246, fol. 225va. Cf. aussi : « *A ! malvais et pervers traitre ! Mieulx aimeroye que te veisse pendre as fourches car trop mieulx aimeroye estre toute vive escorchye que en tel cas me laissasse atouchier […]* » (*ibid.*, ch. 218, fol. 201rb-va).

76. — Dans le *Roman de la Violette*, Euriaut est censée porter l'agrafe protectrice qu'elle a reçue en héritage de Florence de Rome (cf. Gerbert de Montreuil, *Le Roman de la violette ou de Gérart de Nevers*, éd. D. L. Buffum, Paris, Champion, 1928 (*Société des anciens Textes français*), p. 36, v. 821-824) ; cette référence est toutefois effacée dans la mise en prose (cf. *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du* Roman de la Violette *de Gerbert de Montreuil*, éd. cit., p. 56).

77. — *Othovyen*, ch. 161, fol. 161vb-162ra. Cf. aussi : *[Milon] l'aherdy par ses beaulx cheveux trainant et battant en le jettant par terre pour acomplir sa volempté, mais la belle avoit sus elle le bel anel ouquel estoit la precieuse pierre assize que son parin le Pere Saint luy avoit donné, lequel avoit tel vertu que jamais pucelle ne femme qui sur elle le portast ne seroit en puissance d'omme vivant qui enforcier le peusist se par elle n'estoit baillye consentement* (*ibid.*, ch. 219, fol. 203va).

a tenté à plusieurs reprises de violer la chaste Florence, est atteint d'un mal incurable qui sanctionne ses mauvaises actions passées. Maladie et puanteur associées rendent ainsi compte de la corruption de l'homme pécheur puni pour son vice :

> *Ainsy comme Milon ot esté une grant espace en l'ostel du chevalier et que nuit et jour avoit fait ses prieres a Nostre Seigneur, lequel jamais ne veult oublyer le povre pecheur quant de bon cuer il luy deprye et oussy que point ne veult que le pechiet que la creature fait ne comment en ce monde qu'il demeure impugny mais couvient que en ce monde ou en l'autre il en porte penitance, sy volt faire ceste grace a Milon que de l'avoir oÿ,* ***car Nostre Seigneur luy jetta sur luy ung sy grant flayel pour le battre*** *que il luy envoye* ***une lieppre et une poureture*** *sy grande par tout le corps qu'il n'y ot membre ne place wide que toute ne fust couverte de meselerye. Le visage, le neez, la bouche et les yeux avoit sy tres enflé qu'il n'ot puissance de parler ne alainer, et avec ce, avoit les jambes et les piés sy tres enflés qu'il n'euist sceu faire ung seul pas. Et couvint que le seigneur le feist porter hors de son hostel* ***et arriere de gens*** *pour la grant horreur que c'estoit a voir et* ***pour la puantise et l'ordure qui estoit en luy***[78].

Renvoyé à son corps malade d'homme pécheur, Milon est tenu à l'écart de la société. Repoussé et rejeté, il n'obtient son salut que par la grâce de la vierge qu'il a pourtant longuement persécutée : *A ! tresnoble dame, a qui j'ay tant fourfait, dont pour le mal m'avés rendu le bien […] Certes, pas ne suis digne de vivre quant tant de maulx vous ay fait. Et sy m'avez sané et gary de la plus puante et orrible maladye que home peuist avoir*[79].

Au vice de l'homme pécheur s'opposent la vertu et la piété de la chaste jeune femme. Les notations sensorielles de l'odorat sont ainsi à mettre en étroite relation avec un autre sens : celui du toucher. En effet, si le traître Milon quitte son enveloppe corporelle d'homme pécheur, c'est parce qu'il est racheté – ressuscité en quelque sorte – par la belle Florence qui est dotée de pouvoirs thaumaturgiques[80] :

78. — *Ibid.*, ch. 261, fol. 240rb-va.

79. — *Ibid.*, ch. 276, fol. 251vb.

80. — Le pouvoir thaumaturgique de Florence s'exprime pour la première fois lorsqu'elle guérit d'une maladie incurable une nonne de l'abbaye de Beau Repaire : *Et la fist son oroison a Nostre Seigneur qui oÿ les saintes prieres de la tres sainte pucelle, lesquelles quant elle les ot achevees, elle se leva de la ou elle estoit et vint au lit de la nonnain, sy le prist par les mains, sy le toucha atous les membres de son corps et a son visage, puis apprés le saigna du signe de la croix en levans les yeulx vers le chiel tout en plourant et se saigna par trois foys. Quant la belle ot atouchiet la nonnain et qu'elle ot achevees ses prieres et oroisons a Nostre Seigneur, toutte l'enflure que la nonnain avoit ou corps, ou visage et par tous les membres s'en rala et du tout desenflee et garye tout au net, tellement que la nonnain devint plus vermeille que la rose et revint en sa beaulté comme par avant avoit esté ains qu'elle fust malade. Quant l'abesse et les nonnains veirent ce trescler et evident miracle que Nostre Seigneur avoit fait a la priere de la sainte pucelle, moult l'orent en grant reverence, pour laquelle*

> *Cousin, saches de certain que quant tu te trouveras a Beau Repaire, tu verras plain les cloistres et jardins, tant d'ommes et malades, de poisteulx, de contrefais, de leppreux et d'enflés que tous seras esmerveilliéz ne ja ung seul tu n'en verras retourner que sain et net ne soit gary pour tant qu'il ait sa confidence en Dieu* ***et la pucelle l'ait atouchié de ses mains nues***[81]. *Quant Flourence ot veu que ars estoient les traitres, elle vint vers les malades que la endroit estoient, lesquelx tous, l'un apprés l'autre, elle viseta et* ***les atoucha de ses mains*** *en faisant le signe de la croix, lesquelx incontinent, quant ce ot fait et que elle ot esté d'un bout a l'autre, furent sain et gary oussy net que oncques jour de leur vye avoient esté*[82].

Toucher et odorat sont ici étroitement associés : en touchant les malades, Florence met un terme aux mauvaises odeurs. Le pouvoir miraculeux détenu par Florence met ainsi fin à la dégradation corporelle, à la maladie et à la puanteur, et rend incorruptibles les corps des Élus destinés à la vie éternelle. C'est de ce pouvoir que la chaste jeune femme tire son statut de sainte dans le siècle.

***

Au terme de notre parcours, force est de constater que la présence de l'odorat dans les romans bourguignons du XVe siècle est assez ténue. Les expressions sensorielles de l'odorat sont relativement pauvres et se concentrent sur deux verbes récurrents et opposés : *flairer (souef)* et *puir*, ainsi que leurs dérivés morphologiques (*flaireur*, d'une part ; *puant*, *punaisie*, d'autre part). L'odeur agréable semble exclusivement liée à une exaltation de la beauté et de la joie, sensible en particulier dans l'idéalisation politique des entrées triomphales des chefs de guerre, qui s'accompagnent de jets de fleurs odoriférantes. A contrario, la puanteur, inhérente au corps en putréfaction, est étroitement associée à la maladie. En somme, l'itinéraire olfactif ici dessiné permet de mieux saisir le rôle dévolu à l'odorat au sein de la littérature romanesque du XVe siècle : l'appréhension sensorielle du monde est au service d'une double idéalisation des personnages de romans, celle d'une part de figures masculines civilisatrices porteuses de joie, et celle d'autre part d'héroïnes féminines chastes et vertueuses, figures de saintes dans le siècle.

miracle toutes se misrent a genoux rendans graces et loenges a Nostre Seigneur et firent sonner toutes les cloches de leur moustier (*ibid.*, ch. 260, fol 238vb).

81. — *Ibid.*, ch. 262, fol 241rb.

82. — *Ibid.*, ch. 273, fol 249vb.